

UEU001

3 décembre 2014. Plan cours 7

Quelles frontières et quelle identité ?

La question de la frontière recoupe celles de l'identité et du projet européen. Si l'Union n'était qu'un grand marché, la question de la frontière ne se poserait pas.

I) Rappels historiques et institutionnels

L'UE a connu 7 élargissements (1973, 1981, 1986, 1995, 2004, 2007, 2013). La problématique de l'extension du marché commun a été totalement modifiée par le « big bang » du 5^e élargissement de 2004, suite à l'effondrement du bloc communiste en Europe.

- Les principes : article 49 du Traité de Lisbonne et article 2 ; le lien entre approfondissement élargissement de l'UE : ce lien sera rompu en 2004, le Traité de Lisbonne ayant dû attendre 6 ans après l'élargissement pour entrer en vigueur.

- les critères : les trois critères de Copenhague (1993) et « la capacité d'intégration » (2006)

- le processus : très lent. Négociations par chapitres. Accords d'association. Aides de pré-adhésion. Accord final à l'unanimité du Conseil européen.

- Les candidats aujourd'hui : 6 candidats officiels (Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie, Albanie. L'Islande a suspendu en 2013). Des candidats potentiels (Bosnie, Kosovo). Les autres pays européens (Ukraine, Géorgie etc ...)

- En deçà de l'adhésion : la politique de voisinage de l'Union (2003) : 16 pays du Sud et de l'Est sont concernés.

Bilan : un processus lent, généreux, devenu avec la crise de plus en plus impopulaire.

Bilan Positif sur le plan politique : l'UE a consolidé les démocraties naissantes à l'Est. Mais corruption et populismes sont en croissance. Bilan mitigé sur le plan économique : disparités très fortes dans l'UE. Bilan ambigu sur le plan de la cohésion sociale : cf les sondages négatifs.

II) Les débats et les enjeux.

-Qu'est-ce qu'une frontière ?

-Qu'est-ce que l'Europe ?

-Quel est le projet européen ? : Approfondissement de l'acteur politique ou élargissement du marché ? Affirmation de soi ou démocratisation des autres ?

-L'élargissement, révélateur des contradictions européennes : contradictions politiques et institutionnelles. Le cas de la Turquie.